

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 19 DECEMBRE 2005

Secrétaire : Bénédicte GUILLON.

Absents excusés : Didier CARRA, Jacqueline MONS.

Démissionnaire : C. CHAVASSIEUX

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-claude BUYER, Maire de la commune, signe après lecture le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2005.

Délibération pour avenant au contrat triennal :

Afin de mettre le contrat triennal d'aide aux communes en conformité avec les nouveaux taux d'aide, un avenant a été proposé. Le Conseil Général ayant validé cet avenant, il convient de l'approuver.

Délibération pour création du SPANC :

Création d'un service public qui fournit les prestations d'après la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 pour l'assainissement d'assainissement non collectif des immeubles non rattachés au réseau d'égoût.

Ce service se met en route avec 4 autres communes hors intercommunalité : Chaponost, Millery, Montagny, Chassagny pour un service d'environ 1 200 installations sur les 5 villages.

Chaque commune gère son district et travaille sur un cahier des charges. Ensuite concertation et travail collectif pour la mission DDA. Ce nouveau service devra contrôler la conformité des installations nouvelles et le bon fonctionnement de toutes les installations.

Bâtiment des religieuses :

Délibération: la partie arrière du bâtiment des Religieuses (sauf la chapelle) serait mise à disposition d'un groupement d'associations qui pourrait recevoir pour son acquisition une subvention dans le cadre de la Dotation globale d'équipement de l'Etat. Elle est à demander rapidement car la signature de vente ne peut se faire sans l'acceptation de cette DGE.

Pour le reste des bâtiments, un avis de cabinet d'architecte sera demandé pour voir quelles sont les possibilités d'aménagement et de découpage : accession à la propriété, logements locatifs, locaux artisanaux ou commerciaux...

Délibération 2^{ème} contrat intercommunal petite enfance 2005-2009 :

La CAF demande de signer rapidement ce projet qui sera soumis au conseil communautaire : objectifs, financement pour les structures et actions petite enfance des 16 communes de la COPAMO. Ce contrat est signé pour 5 ans.

Pour Rontalon, cela concerne la garderie périscolaire pour l'aide financière de la CAF qui ne va pas en augmentant et n'intéresse que les enfants de moins de 6ans.

Délibération pour subvention municipale pour les séances de Langage Parlé Codé dans la classe de CE1 de l'école. Accord de principe pour ARIES : 675 euros en 5 mensualités de 135 € mensuel.

Délibération pour approbation de la convention « Mission assistance juridique ». Depuis 2001, ce service est mis à disposition pour les petites communes, les barèmes ont été revalorisés : + 10 % sur l'année précédente, c'est à dire 585 euros.

Pour info : la Modification du POS a été déposée depuis plus de deux mois auprès des services de l'Etat, il n'y a pas eu d'objection de la part du Préfet, le dossier est approuvé.

Voirie :

Les consultations pour les travaux de sécurité sur la RD 75 dans le bourg, dans le cadre des amendes de police doivent être rendues le 31/12/2005.

Prévoir aussi les déviations de circulation pendant ces dits travaux.

Travaux en cours : salle des fêtes

Les travaux de maçonneries sont bien avancés. Les échafaudages sont en place pour les crépis de façade, la menuiserie se termine, reste les garde-corps. Les plaques d'isolation se mettent en place, carrelage et faïences seront pour Janvier. Sanitaire et chauffage, électricité : priorité est donné au local de ski.

Une inquiétude : la toiture a des gouttières, cela a été décelé lors d'une visite de chantier. Un devis a évalué le coût de renouvellement des tuiles à 12 471 euros TTC.

Le bar de l'ancienne salle, non réutilisable est toujours à vendre, entier ou partiel.

Avant sa mise en service, il y aura une journée « portes ouvertes » à la population de Rontalon et aux associations.

Un constat à l'école :

En cette fin d'année, l'heure est aux vacances, le chauffage lui, n'a pas été mis en veille. La lettre de Monsieur Régnier n'a pas été appréciée par le conseil municipal car totalement injustifié.

Commission Culturelle : salle Jean Carmet

Bilan de la saison 2004-2005

- 8 spectacles tout public
 - 7 ciné-conférence « connaissance du monde »
 - 11 spectacles jeune public
- = 10 370 spectateurs pour un budget de 105 366 €

Le public cinéma : 27 141 entrées

Le tarif cinéma normal est à 5,50 € l'entrée

Enfant 3,80 € l'entrée

Il y a des tarifs autres : réduit, ciné filou, événement, scolaire, pass-jeunes.

C'est la commission culturelle de la Copamo qui va gérer l'atelier « réparation des livres » qui se fera à la Médiathèque de Rontalon, pour un service à toutes les bibliothèques de la Copamo.

La conférence débat « la révolution fourragère » sera reprise le 3 février 2006.

La prochaine réunion de la commission culturelle se fera à Rontalon le 9 mars 2006 avec visite des locaux de la Médiathèque.

Cette commission prévoit de faire fabriquer des cartes.

- d'un côté : le plan des communes de la Copamo,
- de l'autre : le plan de la commune.

Le financement de ces cartes est pris en charge par la Copamo pour un nombre de base au prorata du nombre d'habitants, les renouvellements seront à la charge des communes.

HORIZON 2006 est prêt pour être transmis à l'imprimerie.

Commission « jeunes » :

Les jeunes qui ont travaillé à la mise en propreté de la charrette fleurie, exposée pendant l'été à l'entrée du village, demandent une subvention pour leur camp « Moto » d'été. Nous proposons qu'ils déposent aussi un dossier sac à dos à la Copamo. Une subvention sera votée au budget prévisionnel 2006.

CLSH : Centre de Loisirs

Il tourne avec 11-12 participants. Pour les repas, ils redemandent la cantine. C'est non, il y a tout ce qu'il faut à la salle Bertrand.

Question :

Si un SDF se présente un jour ! Où l'héberger pour la nuit?

De nouvelles dispositions sont prévues pour les brigades vertes, une convention est à signer.

Dorénavant, elles seront payantes pour les communes utilisatrices : 40 euros par jour par brigade + le repas de midi.

Questions diverses :

Madame COUTY demande une salle pour créer une activité de théâtre 1 heure ½ par semaine le mercredi soir. La grande salle de dessous de la Maison des Alanqués sera proposée.

Dans cette maison aussi, le chauffage est en marche plus souvent que nécessaire.

Les utilisateurs sauront-ils un jour que lorsque l'on quitte un lieu les radiateurs électriques doivent être mise en veille et les lumières éteintes avant de fermer la porte.

Projet 2006 :

- prochain contrat triennal pour 2007
- réflexion sur la place de l'église « cœur du village » dépose-minute ou parking anarchique de voitures
- aménagement du bâtiment religieuses et les abords
- accueil des nouveaux arrivants le vendredi 17 février 2006
- terrain réserves foncières...

Monsieur le Maire lève la séance